



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 02 /ASMI/MINEPAT/SG /PEPS/SPM/2023 DU 06 NOV 2023

POUR L'ELABORATION DU MANUEL DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES, BUDGETAIRES,  
FINANCIERES ET COMPTABLES DU PROJET POUR L'AMELIORATION DE LA CONNECTIVITE, LA  
RESILIENCE ET L'INCLUSION LE LONG DU CORRIDOR ROUTIER MORA-DABANGA-KOUSSEKI DANS LA  
REGION DE L'EXTREME-NORD « PACRI- MDK MINEPAT» ET L'ACTUALISATION DU MANUEL DE LA  
CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT - MINTP

Nom du Pays : CAMEROUN

Nom du Projet : **Projet pour l'Amélioration de la connectivité, la résilience et  
l'inclusion le long du corridor routier Mora –Dabanga –Kousseri dans  
la région de l'Extreme-Nord « PACRI-MDK »**

Intitulé des missions  
des Consultants : **Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du Manuel Procédures  
Administratives, Budgétaires, Financières et Comptables du Projet  
pour l'Amélioration de la Connectivité, la Résilience et l'Inclusion le  
long du corridor routier Mora-Dabanga-Kousseri dans la Région de  
l'Extrême-Nord « PACRI- MDK MINEPAT» et l'actualisation du  
Manuel de la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint -  
MINTP.**

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a sollicité un financement de l'Association Internationale de Développement, pour couvrir le coût du Projet pour l'Amélioration de la Connectivité, la Résilience et l'Inclusion le long du corridor routier Mora-Dabanga-Kousséri dans la Région de l'Extrême-Nord « PACRI-MDK » et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultants pour l'élaboration du Manuel Procédures Administratives, Budgétaires, Financières et Comptables du Projet pour l'Amélioration de la Connectivité, la Résilience et l'Inclusion le long du corridor routier Mora-Dabanga-Kousseri dans la Région de l'Extrême-Nord « PACRI- MDK MINEPAT» et l'actualisation du Manuel de la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint - MINTP.

2. Le PACRI dont la portée va au-delà de la mise en œuvre d'infrastructures de transports routier vise principalement (1) l'amélioration de la connectivité et des échanges internes et transfrontaliers avec la réhabilitation des tronçons en très mauvais état dont principalement Mora-Dabanga-Kousséri ; (2) l'amélioration de la résilience climatique des infrastructures ; (03) l'amélioration de la résilience et l'inclusion des populations riveraines à travers un meilleur accès aux services de base et aux opportunités socio-économiques.

Il est organisé autour de trois (03) Composantes à savoir :

- Composante 1 : Travaux de réhabilitation et d'entretien des routes ;
- Composante 2 : Amélioration des infrastructures communautaires dans les zones sélectionnées et les communautés d'accueil des réfugiés de la région de l'Extrême-Nord ;
- Composante 3 : Renforcement institutionnel du secteur des transports

3. L'exécution du Projet sera assurée par une Unité de Gestion du Projet (UGP), placée sous la tutelle technique du Ministère des Travaux Publics et qui aura pour mission d'assurer la gestion fiduciaire des fonds extérieurs bilatéraux et multilatéraux dédiés au Projet, ainsi que la coordination opérationnelle des activités qui en découlent.

4. L'objectif général est de doter le PACRI-MINEPAT d'un manuel qui formalise les principales procédures de gestion administrative, financière et comptable et de la révision du manuel de la CPRFC-MINTP acceptables pour le Gouvernement et approuvés par la Banque comme respectant la condition de mise en vigueur.

Ces manuels doivent fournir un cadre formel d'exécution des opérations administratives, financières, budgétaires et comptables qui permettront aux organes de gestion du projet d'être dotés d'un outil d'encadrement et d'orientation des activités de gestion du projet, aux fins d'un système de contrôle interne efficace et efficient. La déclinaison du contenu du manuel se présentera comme suit :

- la présentation du Projet (objectifs, composantes, bénéficiaires, montage institutionnel, organigramme, indicateurs de performance, etc) ;
- une description précise des postes et attributions des personnels dans le but de les responsabiliser davantage dans l'accomplissement de leurs tâches respectives ;
- la description de l'organisation et des procédures administratives, financières et comptables ;
- la description des circuits d'information optimisés (circulation des informations et documents reçus ou produits) qui permettront d'accroître la productivité et l'efficacité du personnel ;
- la description des procédures de passation des marchés en tenant compte des différents modes de passation et seuils de compétence en s'appuyant sur les documents ;
- la description des procédures de mobilisation des ressources d'une part et l'exécution des dépenses dans les conditions garantissant un contrôle interne efficace et efficient, en formalisant les contrôles à effectuer ainsi que les responsables de ceux-ci à chaque étape ;
- la description des opérations/tâches permettant une utilisation optimale et efficiente des moyens humains, matériels et financiers mis en œuvre ;
- la description des procédures d'audit interne et externe ;
- la présentation des outils types et modèles de documents/rapports à utiliser dans le cadre de chacune des procédures décrites.

5. Les services de consultant (« Services ») consistent à :

- Soumettre une première version du manuel de procédure pour le volet MINEPAT et le manuel actualisé pour le volet MINTP ;
- Finaliser lesdits manuels après les commentaires des UGPs et de la Banque mondiale jusqu'à son adoption finale ;
- Vulgariser lesdits manuels auprès des acteurs du projet à travers un atelier de renforcement des capacités. Cette formation ne saurait excéder cinq (5) jours.

6. Le temps d'intervention du consultant, y compris les ateliers de validation et de formation, est estimé à 45 jours pouvant s'étaler sur une période ne dépassant pas 60 jours (y compris les délais d'approbation du manuel). Le Consultant devra bénéficier d'apports internes (budget et fonds propres) et externes (fonds d'origine extérieure. Il devra, en outre, être disponible à travailler avec la Cellule d'exécution du Projet dans le cadre de son mandat et démontrer une capacité à rendre compte promptement et efficacement de la gestion de son mandat.

7. La présente mission sera réalisée par un Consultant national individuel titulaire d'un diplôme Bac+5 en économie, gestion, finance, comptabilité ou tout autre discipline équivalente équivalent, justifiant des expériences confirmées et une expertise prouvée d'au moins 10 ans en matière d'élaboration participative de manuels de procédures administratives, financières et comptables des projets de développement couvrant tous les aspects (gestion opérationnelle, comptable, financière, ressources humaines, acquisitions, gestion de la formation et des voyages, etc.) [au moins cinq (05) références]. Il devra avoir une bonne connaissance des procédures de passation des marchés et des procédures de gestion financière des projets de développement en général. Des expériences spécifiques sur les procédures des PTFs, en particulier la Banque mondiale, la BAD et d'autres bailleurs bilatéraux et

multilatéraux pour l'UGMINTP constituent un atout. Une bonne connaissance des principes de finances et comptabilité publiques, gestion des dépenses publiques, code des marchés publics, etc est indispensable.

**8.** Dans le souci de mettre en cohérence en tous ces objectifs le Coordonnateur Technique du PEPS invite les Consultants individuels (personnes physiques) qualifiés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils présentent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour exécuter lesdits services. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées par le candidat retenu.

**9.** Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de septembre 2023 (« Règlement de Passation des Marchés relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt ») sont applicables.

De plus, les Consultants seront sélectionnés selon la méthode de Sélection du Consultant individuel (CI) telle que décrite dans ce Règlement.

Les propositions à soumettre par les candidats seront évaluées en fonction des critères suivants :

- Qualifications techniques et aptitude pour la tâche à accomplir : 30 points ;
- Expérience générale d'au moins 10 ans dans le domaine d'organisation et de gestion: 10 points
- Expérience dans l'élaboration des manuels de procédures administratives, financières et comptables des projets de développement (05 références) : 25 points ;
- Expérience dans les audits organisationnels des projets financés par les Partenaires Techniques et Financiers : 25 points ;
- Connaissances des procédures de la Banque mondiale : 10 points.

**10.** Le dossier de manifestation d'intérêt du Consultant doit comprendre :

- a. Une lettre de motivation datée et signée adressée à Monsieur le Coordonnateur Technique du PEPS, mettant en évidence l'intérêt et la disponibilité du Consultant pour la mission ;
- b. Un Curriculum Vitae (CV) daté et signé, comportant les adresses du Consultant (boite postale, téléphone, Email etc.). Le CV devra mettre en évidence les références et expériences du Consultant ;
- c. Des copies des diplômes, attestations et/ou certificat de travail et, tous autres documents démontrant les aptitudes/qualifications des candidats ;

Les dossiers de candidature doivent parvenir sous pli fermé, par courrier à l'adresse ci-après en trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) copies au plus tard 14 jours après publication à quinze (15) heures, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

**11.** Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, de 09h 00 à 15h 00, heure locale.

**« Appel à Manifestation d'Intérêt pour le l'élaboration du Manuel Procédures Administratives, Budgétaires, Financières et Comptables du Projet pour l'Amélioration de la Connectivité, la Résilience et l'Inclusion le long du corridor routier Mora-Dabanga-Kousseri dans la Région de l'Extrême-Nord « PACRI- MDK MINEPAT » et l'actualisation du Manuel de la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint – MINTP**

*A l'attention de Monsieur le Coordonnateur Technique de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense publique et du Système Statistique (PEPS),*

*Sise à Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit pont Dragages, non loin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).*

*BP 660 Yaoundé-CAMEROUN, Email : pepsgov.cm@gmail.com avec copie à toufo\_s@yahoo.fr*

